

L'infolettre de l'Europe

n°4

Mars 2009

mandature
2004-2009



Madeleine Jouye de Grandmaison
Députée européenne pour l'Outre-Mer

Le Mot de la Députée

BONNE ANNEE 2009 !

Chers électeurs de la Circonscription Outre Mer

Ce bulletin vous parviendra avec du retard sur le début de l'année et pèsera de tout son poids d'illusions, sur une éventuelle Bonne Année 2009.

Crise mondiale, crise nationale, crise régionale et le tout « sur notre dos ». Nos réalités de Département d'Outre-mer (DOM) et de Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) :

- L'encerclement par l'eau le plus souvent;
- Un développement en « trompe l'œil »;
- Des sociétés bloquées.

Et, tout à conquérir :

- Conquérir la responsabilité, la dignité, vivre de son travail, des produits de sa terre;
- Conquérir les moyens d'une survie honorable;
- Vivre dans sa géographie tout en s'ouvrant au monde.

Pour ces objectifs, nous n'avons d'autres armes que la lutte sociale qui, en aucun cas, ne peut dégénérer en lutte fratricide ou en manipulation des Peuples. Aujourd'hui,



Elue de la circonscription Outre-Mer
Liste "Alliance pour l'Outre-Mer"
Groupe GUE/NGL
Vice-Présidente de l'Assemblée ACP - UE
Commission Développement Régional
Commission Développement
Sous-Commission Droits de l'Homme

d'hui, les exigences immédiates recouvrent les problèmes de fond qui découlent de la structure sociale, administrative, économique et politique de nos pays respectifs. Puissent les mesures de survie être mises en place rapidement pour libérer les forces vives, libérer l'initiative, pour la construction de projets porteurs d'épanouissement pour nos générations et, d'espérance pour les générations futures.

FAISONS DE L'ANNEE 2009, UNE BONNE ANNEE.

Temps forts des actions engagées par la Députée au Parlement européen

Visite de Madeleine de Grandmaison en Nouvelle Calédonie

A la faveur de son déplacement en Océanie pour la session de l'APP/UE Madeleine de Grandmaison a tenu à se rendre en Nouvelle Calédonie. Il s'agissait pour la députée d'aller à la rencontre des acteurs calédoniens pour faire le point sur l'état des relations entre ce territoire et l'Union européenne. Il s'agissait aussi de retrouver des amis de longues dates engagés dans des combats communs, au premier rang desquels Marie Claude Tjibaou, Présidente du centre culturel Jean Marie Tjibaou et Octave Togna.

C'est avec émotion que Madeleine de Grandmaison et Marie Claude Tjibaou se sont retrouvées au centre culturel. Marie Claude Tjibaou a souligné devant la presse tout le plaisir qu'elle avait à retrouver Madeleine de Grandmaison. Elle a rappelé que c'est certainement grâce à Madeleine de Grandmaison que s'élève dans le ciel de la Nouvelle Calédonie le très bel édifice réalisé par l'architecte Renzo Piano. La Présidente du centre culturel s'est souvenue que sollicité pour faire partie du jury de sélection, Aimé Césaire avait désigné Madeleine de Grandmaison pour le représenter. Elle a révélé qu'alors que le jury s'apprêtait à faire un autre choix, c'est l'intervention appuyée de Madeleine de Grandmaison qui a fait pencher la balance en faveur du projet de Renzo Piano dont chacun s'accorde aujourd'hui sur la réussite. Elle a également rappelé que les martiniquais et Madeleine de Grandmaison en particulier avait toujours été dans les moments difficiles aux côtés du peuple Kanak et a exprimé sa reconnaissance pour cela.

Accompagnée de Marie Claude Tjibaou et Octave Togna tout au long de sa visite en Nouvelle Calédonie, la députée est allée à la rencontre des personnalités politiques et des acteurs institutionnels pour faire le point sur les relations entre ce territoire et l'UE notamment sur la question de la mise en œuvre du 10ème FED (Fonds Européen de Développement).

Dans ce cadre, elle a rencontré le haut commissaire de la République, Yves Dassonville, le Président du Gouvernement, Harod Martin, le Président de la Province Sud, M. Gomes ainsi que la directrice de cabinet de M. Neatyoutine, Président de la Province Nord, en déplacement en France.

Au cours de ces rencontres tous ont évoqué les nouvelles perspectives tracées par la Commission européenne sur la stratégie et les relations entre l'UE et les PTOM. Le Président du Gouvernement s'est inquiété de l'avenir du statut de PTOM tout en soulignant que la Nouvelle Calédonie était perçue comme une "bonne élève" dans la mise en œuvre du FED.

Les questions liées au nickel, à la biodiversité ont également été évoquées de même que celles relatives à l'avenir institutionnel.

La députée a également tenu à aller à la rencontre de l'Association des Maires, présidée par le Maire de Hienghène. Elle s'est également rendue au siège de l'Union Calédonienne, composante du FLNKS, parti de Jean Marie Tjibaou.

Reçue sur le plateau du journal télévisé de RFO, la députée a insisté sur l'importance attachée à ce que la population s'approprie les enjeux liés au partenariat entre l'Union européenne et la Nouvelle Calédonie. Elle a rappelé les nombreuses infrastructures qui dans le cadre du FED ont été financées par l'UE ainsi que des investissements importants en matière de formation professionnelle. **Elle a souligné la nécessité d'accroître l'information en ce sens.**

Partout la députée a reçu un accueil très chaleureux et souvent amical qui témoigne de la force des liens, au delà de la diversité des situations, entre les peuples d'Outre-mer. **Sa profonde gratitude va à tous ceux qui ont fait de ces quatre jours un temps de travaux fructueux et de rencontres agréables.**

*" Quand cesseras-tu d'être le jouet sombre au carnaval
des autres? "*

Aimé Césaire (1913-2008)



AFRIQUE - CARAÏBE - PACIFIQUE

Madeleine de Grandmaison, 3ème Vice Présidente de l'Assemblée Paritaire Parlementaire ACP/UE a participé au mois de Novembre 2008 à la dernière session de l'APP, réunie en Papouasie Nouvelle Guinée.

Dans le contexte d'inquiétude et d'incertitude lié d'une part à la refondation des termes de l'aide au développement et d'autre part à la crise financière mondiale, ce sommet fut l'occasion d'une mise sur la table des problèmes actuels ainsi que des tentatives de réflexion pour dégager des perspectives d'avenir favorables.

Au cours de cette conférence, au nom du groupe de la gauche unitaire européenne (GUE/NGL), Madeleine de Grandmaison est intervenue à de multiples reprises sur les aspects qui lui semblaient essentiels.

Dans le débat sur la crise financière, la Députée a souligné la nécessité de prendre la mesure d'une crise globale se déclinant en crise financière, crise alimentaire mondiale et crise climatique.

Après avoir insisté sur la nature systémique de ces crises, elle a insisté sur la nécessité d'une remise en cause des conceptions actuelles du progrès et du développement qui aggravent les inégalités, dégradent la planète et précipitent le monde vers une impasse certaine.

Pour la députée du groupe GUE/NGL cette crise qui est une crise de civilisation

appelle des remises en cause fondamentales.

Madeleine de Grandmaison est également intervenue dans la discussion sur le changement climatique. Elle a souligné que les petits états insulaires du pacifique, des caraïbes et de l'océan indien sont les principaux concernés par les impacts multiples du réchauffement planétaire.

Elle a appelé à des efforts plus soutenus pour aider les pays ACP et notamment les petits états insulaires en développement à mettre en œuvre des actions d'adaptation.

Sur les politiques de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, MDG a souligné que bien que victimes de la pollution causée par les pays industrialisés, les îles ACP pouvaient se montrer exemplaires par le développement des énergies renouvelables. Dans le contexte de crise énergétique et d'ultra dépendance de ces îles, elle a exprimé l'idée que ce choix pouvait être, au delà de la contribution qu'elle peut représenter aux efforts mondiaux de réduction de CO2,

une réponse à des problématiques de développement interne. Elle a appelé l'Union européenne à accroître les échanges et les transferts de technologies adaptés en ce sens en tenant compte de l'état d'évolution du pays aidé et de son savoir faire.

La députée du Groupe GUE/NGL s'est aussi inquiétée des effets du changement climatique sur l'agriculture au sein de pays déjà affectés par la crise alimentaire.

Au cours de ce sommet, la députée de l'Outre-mer a été particulièrement active sur le rapport concernant le travail des enfants. Elle a plaidé auprès

de l'APP pour que soit établi au niveau de l'Union européenne une liste noire des entreprises et multinationales qui ont recours au travail des enfants. Elle a également, en déposant des amendements en ce sens, demandé que les entreprises qui avaient recours à de telles pratiques soient financièrement sanctionnées.

Après débat, les propositions de Madeleine de Grandmaison ont été pour grande partie adoptées par l'Assemblée.



Photo prise lors de l'APP ACP UE en Papouasie

ELECTIONS EUROPEENNES 2009

Les élections européennes qui se tiendront le 6 Juin 2009 en France et du 4 au 7 Juin 2009 dans toute l'Union européenne viendront renouveler les Députés au parlement européen pour la nouvelle mandature 2009-2014. Cette élection se fera, comme elle s'est toujours faite, sur le mode d'un scrutin à la proportionnelle.

Cependant un changement d'importance a été opéré : chacune des trois sections de la circonscription Outre-mer (Atlantique, Pacifique, Océan Indien) se verra représentée par un Député.

En cela les listes électorales pour l'Outre-mer seront divisées en trois sections: Atlantique, Océan Indien, Pacifique. Sur chaque liste devra figurer au moins une personne représentant chaque section. Chaque tête de section sera susceptible

d'être élue en vue des résultats obtenus.

Telle que le prévoit cette nouvelle publiée au journal officiel (Loi n°2007-224 du 21 février 2007 - art. 8 - JORF du 22 février 2007), la répartition des sièges se fera selon les deux articulations suivantes:

(1) La répartition des sièges entre les listes:



Crédit: Malick Sidibé

Le nombre de siège que remportera chaque liste se fera sur le modèle des précédentes élections : la répartition des sièges entre les listes se fera proportionnellement aux résultats des différentes listes dans tout l'Outre-mer.

(2) La répartition des sièges entre les sections:

La liste arrivée en tête remporte le siège de Député de sa section qui obtenu le meilleur score en pourcentage des suffrages exprimés. La liste arrivée seconde remporte le siège de Député de sa section qui a fait le meilleur score dans les deux sections restantes. La liste arrivée troisième remporte le siège de Député de la section restante encore non pourvue.



Madeleine de Grandmaison demande l'intégration des DOM dans le commerce caribéen

**Madeleine JOUYE de
GRANDMAISON**
Députée européenne

► **MARTINIQUE:**

Fax: +596 (0) 596.63.98.42

Courriel:

madeleine-degrandmaison
@orange.fr

► **BRUXELLES:**

Bureau 06F167
Rue Wiertz, 60
B-1047 Bruxelles
(BELGIQUE)

Tel: +32 (0) 2.284.71.24

Fax: +32 (0) 2.284.91.24

Courriel:

madeleine.jouyedeGrandmaison@
europarl.europa.int

Assistants Parlementaires:

Younous OMARJEE
Olivier PLUMANDON
Willy ROSIER

Dates importantes

► **13 au 16 Mars 2009
(la Réunion)**

Réunion entre les élus locaux et les députés européens sur la coopération entre l'Outre-mer et l'Europe

► **25 Mars 2009
(Strasbourg)**

Vote en session plénière à Strasbourg de la résolution finale du Parlement européen sur les APE entre l'UE et le CARIFORUM

► **6 Juin 2009
(Union européenne)**

Elections des Députés européens. 3 Députés seront élus pour la circonscription Outre-mer.

L'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et le CARIFORUM fait transparaitre que les Régions Ultra-périphérique ont été les grandes oubliées de ces accords. Bien que certains aspects aient été sauvegardés en notre faveur (octroi de mer,...), rien de concluant n'a été fait pour faire avancer significativement notre intégration dans notre espace régional de proximité: la Caraïbe. Tout d'abord nos marchés seront totalement ouverts (c'est à dire sans barrière douanière) à l'importation de produits en provenance des Etats du CARIFORUM quand bien même nous devons attendre la fin d'une période transitoire pour exporter librement vers le CARIFORUM. Lorsque cette période transitoire sera passée, nombre de nos secteurs stratégiques resteront exclus de la possibilité de commercer (services environnementaux, énergie renouvelable, TIC, ingénierie de la construction-architecture dans le cadre de la mitigation des risques naturels, conseil en gestion et études techniques, tourisme et santé, services aux entreprises) ou demeureront pourvus de forts tarifs douaniers (eaux minérales, préparations à base de poisson, chocolat fin, confitures,...).

S'il n'aurait pas été juste pour le développement de la Caraïbe que l'ensemble de l'UE ait accès aux marchés cités plus haut, il aurait néanmoins fallu que la Commission européenne négocie pour nous des clauses spécifiques nous permettant une intégration plus avancée que les autres pays de l'Union européenne dans notre ensemble régional. C'est ce que je regrette.

Pour faire entendre notre voix au sein de l'Union européenne (en m'appuyant sur les analyses que m'avaient fournies principalement les Conseils régionaux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane), je me suis battue pour que dans le rapport du Parlement européen sur l'APE UE-CARIFORUM une part conséquente soit consacrée aux problèmes que représente cet APE pour nos régions.

En adoptant l'ensemble des amendements que j'avais déposés les députés de la Commission Développement ont indiqué dans leur rapport qu'ils s'inquiètent de ce que - contrairement aux

termes du mandat de négociation confié par le Conseil à la Commission européenne - l'intérêt des régions ultrapériphériques (RUP) (Martinique, Guadeloupe et Guyane) n'ait pas été suffisamment pris en compte sur de nombreux aspects qui avaient été communiqués par les conseils régionaux à la Commission et qu'en conséquence, l'intégration des RUP dans le commerce interrégional ait été négligée. Ils rappellent que le mandat de négociation disposait que les APE pouvaient prévoir des mesures spécifiques en faveur des produits en provenance de ces régions, précisément pour leur permettre de s'intégrer à court terme dans le commerce interrégional, conformément aux dispositions de l'OMC. Le fait que la Commission européenne n'ait pas accepté de négocier les cadres de la création d'un marché intra-caribéen RUP/Cariforum excluant le reste de la Communauté inquiète aussi les eurodéputés. Ils font valoir qu'un tel marché aurait grandement contribué à l'objectif d'intégration régionale et aurait pu permettre de négocier la baisse des tarifs douaniers des États membres du Cariforum sur des produits tels que les eaux minérales, les préparations à base de poisson, le chocolat fin, les confitures, les jus de fruits, tel qu'indiqué par les Conseils Régionaux, alors que les produits sensibles pour les trois RUP de la Communauté (comme la viande, les produits maraîchers, la banane) n'ont pas été exclus de la libéralisation des marchés. Même inquiétude face aux refus de la Commission de négocier une origine RUP spécifique, ou l'accès à la ressource dans le cadre de la pêche (seul l'accès aux marchés de consommation a été discuté), ou encore l'introduction d'une clause de révision spécifique pour les RUP qui permettrait de modifier le régime d'accès aux marchés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane de certains produits en fonction des nécessités de développement économique de ces régions.

Par ailleurs les députés de la Commission Commerce International ont aussi adoptés à la quasi unanimité l'amendement que j'avais déposé (cosigné par l'ensemble des députés des RUP au Parlement européen) et demandant au Conseil européen de consulter nos Conseils régionaux avant la ratification de l'APE avec le CARIFORUM.

prochaines sessions

► **du Parlement européen
à STRASBOURG:**
- du 9 au 10 Mars
- du 23 au 26 Mars
- du 21 au 24 Avril

► **du Parlement européen
à Bruxelles:**
- du 1 au 2 Avril